



Villabé Demain, c'est Villabé Autrement...



Conseil Municipal Autrement
Mardi 5 juin 2007

DOSSIER

*« Pour une Sécurité des biens
et des personnes renforcée à Villabé »*

Villabé-Demain
37 Ruelle aux Brunets
Tél. 06 09 56 29 01
www.villabedemain.fr

Contact Presse : Thierry BRUN
thierrybrundrome@wanadoo.fr
Tel : 06 16 02 19 26

SOMMAIRE

Introduction.....	2
Jean Michel FRITZ.....	3
Lionel WAVRANT.....	4
LOI SUR LA SECURITE INTERIEURE	5
LES CONTRATS LOCAUX DE SECURITE.....	6
VILLABE EN QUELQUES CHIFFRES.....	7
DES VALEURS, UNE VISION.....	8
UNE METHODE.....	9



Karl DIRAT

Conseiller Municipal UMP

Président de l'association « Villabé Demain »

Responsable du pôle Finances, développement Emplois et Intercommunalité

« C'est parce que j'estime que pour continuer à vivre sereinement à Villabé nous devons améliorer nos actions de protection des biens et des personnes, nous devons nous renforcer au lieu de nous affaiblir, nous organiser pour mieux réagir aux actes d'incivilités et de délinquance.

*C'est parce que nous devons travailler en étroite collaboration avec les communes qui nous entourent et avec les représentants de l'état en mutualisant nos énergies pour être efficaces, je vous propose cette troisième réunion d'information sur le thème de **la sécurité** »*

Ce sujet est d'actualité, puisqu'il concerne tous les Villabéens.

Aujourd'hui nous accueillons :

Jean MICHEL FRITZ (1^{er} Maire adjoint de la ville de Corbeil-Essonnes, en charge des actions de prévention)

Lionel WAVRANT (responsable du pôle Sécurité, transport, circulation, gestion des déchets, assainissement et environnement de l'association « Villabé Demain »)

Pour une sécurité des biens et des personnes renforcée à Villabé

Villabé, le 5 juin 2007

Jean Michel Fritz

Invité pour débattre sur les moyens de prévention et la sécurité...



Conseiller général du Canton Est, 1^{er} Maire adjoint de la Ville de Corbeil-Essonnes et vice Président de l'Agglomération Seine-Essonne

Coordonnées



Adresse : Mairie de Corbeil-Essonnes 91100 [Corbeil-Essonnes](#)

Téléphone : 01 60 91 90 53

Email : jmfritz@cg91.fr

Canton : Corbeil-Essonne-Est

Commissions

- Membre de la Commission permanente
- Membre de la 5^{ème} Commission - de la Jeunesse, des Sports, de la Culture, de la Vie Associative et de la Coopération décentralisée

Représentation :

- Commission interdépartementale de répartition de la taxe professionnelle
- Commissions d'arrondissement du Fonds de Solidarité pour le Logement : Arrondissement de Corbeil-Essonnes (S)

Délégation Mairie de Corbeil-Essonnes

- Affaires culturelles
- Patrimoine culturel et historique
- Fêtes et cérémonies
- Élections
- Sécurité

Lionel WAVRANT
**Invité pour débattre sur les moyens de prévention et
la sécurité...**



Coordonnées



Adresse : 27 passage Diadem

9100 VILLABE

Téléphone : 06.89.09.55.75

Responsable du pôle Sécurité, transport, circulation, assainissement, gestion des déchets et de l'environnement de l'association « Villabé Demain

Villabéen depuis 2001, marié, 2 enfants, Lionel WAVRANT possède une expérience de 27 ans au sein de la gendarmerie nationale. Il a occupé de nombreux postes de commandement pendant 24 ans dans les différents départements de France et d'outre-mer. Plus récemment, Lionel WAVRANT a dirigé la brigade de Mennecy au poste de Major. Fort de cette expérience, Lionel WAVRANT intègre le monde de l'entreprise en occupant la fonction Directeur du service hygiène et sécurité d'un groupe international de 22 000 personnes.

Au niveau associatif, Lionel WAVRANT a pratiqué pendant plus de 20 ans le judo occupant à plusieurs reprises et pendant 15 ans les postes de Président et entraîneur. Aujourd'hui à Villabé, Lionel WAVRANT est le Président fondateur de l'association « *Respire la vie* » depuis 2004, pratique du Yoga et relaxation.

Loi sur la sécurité intérieure

La loi pour la sécurité intérieure (*LSI ou Loi Sarkozy II*) en France a été adoptée par le parlement, le 18 mars 2003 et publié au journal officiel, le 19 mars de la même année.

La LSI fait suite au projet de loi 1 déposé par le ministre d'Etat, de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, Nicolas Sarkozy. Elle fait partie d'un projet plus global : la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure (*LOPSI*), votée en 2002, ayant pour objectif de modifier les moyens juridiques et sécuritaires, afin de mieux répondre à l'augmentation croissante de la délinquance et de la criminalité. La LSI a été la première réponse du législateur, avec pour but de lutter contre l'insécurité.

Cette loi crée une série de nouveaux délits et de nouvelles sanctions concernant la prostitution, la mendicité, les gens du voyage, les squatteurs, les rassemblements dans les halls d'immeubles, les menaces, le hooliganisme, l'homophobie ou le commerce des armes.

Elle octroie par ailleurs de nouveaux pouvoirs aux forces de l'ordre comme l'élargissement de certains fichiers, des modifications des conditions de garde à vue, etc.

Contrat local de sécurité

La sécurité et son corollaire, le sentiment d'insécurité évoluent et se transforment rapidement en tout cas plus rapidement que les réponses institutionnelles. Ils minent le lien social dans les quartiers, étouffent la citoyenneté, empêchant l'exercice du droit fondamental pour chaque citoyen d'être garanti dans sa sécurité personnelle.

Constatant cette situation préoccupante, le gouvernement par l'intermédiaire des préfets a proposé aux Maires d'engager à leurs côtés principalement **3 partenaires institutionnels** - **Le Préfet, le Procureur de la République et le Recteur d'Académie** dans un cadre de coordination dénommé CLS.

Cette structure est l'expression d'une politique globale qui prend en compte la prévention, la répression et la solidarité. Dans tous ces aspects elle repose sur le partenariat et la proximité de l'action par rapport aux citoyens. Son but est de lutter efficacement contre la délinquance au niveau communal après avoir défini une politique de prévention et de sécurité. Elle comprend **5 propriétés** :

- 1 - une action policière et judiciaire coordonnée (*VISIBILITE*)
- 2 - une prévention de proximité des actes de délinquance (*REACTIVITE*)
- 3 - faire émerger une attitude citoyenne (*DIALOGUE*)
- 4 - un aménagement urbain sécurisé (*SECURITE*)
- 5 - La sécurisation de l'environnement scolaire (*EDUCATION*)

Les intercommunalités qui nous entourent

OBJETS	Evry, Centre Essonne	Val d'Essonne	Seine Essonne
Membres	Bondoufle, Courcouronnes, Evry, Lisses, Ris Orangis	Auvernaux, Ballencourt, Bauine, Cerny, Champcueil, Chevannes, Echarcon, Ferté Alais, Fontenay le vicomte, Iteville, Leudeville, Mennecey, Nainville les Roches, Ormoy, ST Vrain, Vert le Grand, Vert le Petit	Corbeil-Essonne, Le Coudray Montceaux, Etiolles, Saint Germain les Corbeil, Soisy sur Seine
Population	105 430 habitants	49 361 habitants	60 273 habitants
Compétences obligatoires	1 – Développement économique 2 – Aménagement de l'espace 3 – Equilibre social de l'habitat 4 – Politique de la ville	1 – Développement économique 2 – Aménagement de l'espace 3 – Equilibre social de l'habitat 4 – Politique de la ville	1 – Développement économique 2 – Aménagement de l'espace 3 – Equilibre social de l'habitat 4 – Politique de la ville
Compétences optionnelles	1 – assainissement 2 – Eau 3 – Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs	1 – Voirie d'intérêt communautaire 2 – Elimination et valorisation des déchets ménagers 3 – Equipements et manifestations sportifs	1 – création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire 2 – protection et mise en valeur de l'environnement. 3 – Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire
Compétences facultatives	Reprise des compétences exercées précédemment par le SAN d'Evry et non comprises dans les compétences obligatoires et optionnelles : 1 – espaces verts, espaces boisés et rivière 2 – protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie 3 – coopération décentralisée	/	Info : Taux de taxe professionnelle perçue en 2004 par la communauté d'agglomération ayant opté pour une taxe professionnelle unique : 15,80

Les intercommunalités qui nous entourent

OBJETS	Evry, Centre Essonne	Val d'Essonne	Seine Essonne
Adresse	Place de l'Agora BP 62 91002 EVRY Cedex	21 bis rue du Général de Gaulle 91610 Ballencourt sur Essonne	Mairie 91 830Le Coudray Montceaux
Date de création	13.12.2000	11.12.2002	19.12.2002
Président	Jean HARTZ <i>(Maire de Bondoufle)</i>	Patrick IMBERT <i>(Adjoint au Maire de Ballencourt-sur Essonne)</i>	François GROS <i>(Maire du Coudray-Montceaux)</i>
Coordonnées	Tel : 01 69 91 58 58 Fax : 01 60 77 33 68 www.agglo.evry.fr	Tel : 01 64 93 21 20 Fax : 01 69 90 86 79	Tel : 01 69 90 86 70 Fax : 01 69 90 86 79

Villabé en quelques chiffres

Population	4 859
Dépenses (<i>investissement et fonctionnement</i>)	10 600 486,82
Recette (<i>investissement et fonctionnement</i>)	5 427 037,92
Montant des impôts 2007	5 427 037,92
Taxe habitation	799 921 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	17 402 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 124 994 €
Taxe professionnelle	2 291 718 €
Total	5 234 035 €

Taxe d'habitation : 15,09 %
Foncier bâti : 17,67%
Foncier non bâti : 68,51 %
Taxe professionnelle : 15,09 %

150 entreprises implantées sur la commune

Des Valeurs, une vision...Villabé 2014

Liberté, Responsabilité, Egalité et Solidarité

Ecouter les « Villabéens », agir pour eux et avec eux.

Une Méthode

Le différentiateur de notre équipe qui se traduit sur le terrain par des résultats au delà de la qualité des personnes et des idées, est notre méthode de travail.

Cette méthode de travail qui de part nos expériences, notre savoir-faire s'exprime dans notre façon d'étudier les sujets, d'imaginer et d'agir.

La communication fonctionne à l'intérieur de notre équipe et vers les Villabéens. C'est « **la colonne vertébrale** » de notre méthode :

S'agissant de la sécurité, nous avons entrepris d'étudier cette problématique afin de proposer aux Villabéens des actions efficaces. Nous souhaitons participer et être acteurs au lieu d'adopter l'attitude passive de la majorité actuelle.

Nous imaginons l'avenir de Villabé avec les Villabéens en les informant sur ce sujet et en organisant une grande consultation.

En dernier lieu nous agissons en proposant les actions qui nous sembleront les mieux adaptées à notre commune.

Imaginer - recueillir - créer - développer

Agir - anticiper - décider

Villabé Demain...en images !



...C'est Villabé Autrement !